

La Ville de Mercier se dotera d'un véhicule électrique en autopartage

Mercier, le 16 janvier 2019 – La Ville de Mercier fera l'acquisition d'un véhicule électrique qui sera offert en autopartage à ses citoyens les soirs et les fins de semaine, en plus de concevoir une station-service évolutive pour véhicules électriques.

Lors d'une conférence de presse tenue le 14 janvier, la Ville de Mercier, huit autres municipalités et une MRC ont confirmé leur participation au Projet SAUV^{ÉR} – SS^É, qui vise notamment à intégrer des véhicules électriques dans les flottes municipales et à optimiser leur utilisation. « Ce programme nous permet de faire d'une pierre deux coups : non seulement notre prochain véhicule sera plus écologique, mais en plus, il contribuera à offrir de nouveaux services à nos citoyens! » a souligné la mairesse de Mercier, Lise Michaud.

Dans le cadre du Projet SAUV^{ÉR} – SS^É, subventionné en grande partie par la Fédération canadienne des municipalités, la Ville de Mercier fera l'acquisition d'un véhicule électrique, installera des bornes de recharge, concevra une station-service électrique évolutive, construira une station d'autopartage et implantera l'autopartage dans la municipalité. « Grâce à ce programme, nous pourrions maximiser l'utilisation de notre véhicule électrique au bénéfice de nos citoyens », a expliqué Lise Michaud, précisant que les modalités du programme restent à définir.

L'implantation de bornes de recharge contribuera également à améliorer l'offre globale de ces appareils à l'échelle québécoise. L'achat du véhicule, la construction des bornes de recharge et l'implantation du système d'autopartage se réaliseront au cours des prochains mois.

-30-

Source : Vincent Lanctôt
Direction des communications et des technologies de l'information
450 691-6090, poste 235